



Le service civique, alternative de crise pour les étudiants

- M Campus

Alors que le marché de l'emploi est difficile d'accès et que les projets sont à l'arrêt, de plus en plus d'étudiants se tournent vers une mission de service civique.

Article réservé aux abonnés



EMMANUEL KERNER

Depuis qu'il a décroché, en novembre, une mission de service civique au sein de l'association Unis-Cité à Gonesse (Val-d'Oise), Joseph a retrouvé le sourire. « *Cela m'a redonné confiance en moi* », confie le jeune homme de 20 ans, originaire d'une commune voisine, Garges-lès-Gonesse. Depuis le début de la pandémie, il avait vainement tenté de dénicher un contrat d'alternance dans le cadre de son BTS audiovisuel, puis un hypothétique petit boulot. Après trois semaines de formation avec Unis-Cité, Joseph a commencé à rendre visite à des personnes âgées.

Largement financé par l'Etat, le service civique connaît un essor depuis le début de la pandémie. Depuis septembre, les associations et services publics ouverts à ce service réservé aux jeunes de 16 à 25 ans « *ont reçu trois fois plus de candidatures qu'une année normale, dont un nombre croissant d'étudiants* », confirme Béatrice Angrand, qui préside l'Agence nationale du service civique.

Assignés à domicile, privés de stages, de séjours à l'étranger ou de perspectives d'emploi dans nombre de secteurs, les étudiants – qui représentaient déjà 32 % des volontaires en 2019, avec une surreprésentation des filières littéraires et Staps – sont nombreux à se tourner vers le service civique pour des missions autour de la solidarité, du développement durable, de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre le décrochage scolaire...

Qu'ils aient décroché des cours en distanciel, qu'ils se soient trompés d'orientation ou qu'ils aient été recalés sur Parcoursup, les étudiants veulent d'abord éviter de perdre une année

Dans le cadre du plan de relance, 100 000 nouvelles missions, dont 10 000 auprès de personnes âgées, seront financées d'ici à la fin 2021. D'une durée de six mois à un an, elles viendront s'ajouter aux 140 000 missions réalisées chaque année. L'Agence du service civique qui pilote leur développement a demandé aux organismes partenaires (établissements et collectivités locales notamment) d'accueillir davantage de volontaires,



et s'est tournée vers de nouvelles structures. Le nombre de missions augmente progressivement : 63 000 jeunes sont actuellement en volontariat, soit 10 000 de plus environ que l'année dernière à la même date.

Pour aider les étudiants à concilier leurs études avec un service civique, le gouvernement vient d'annoncer que la durée du service - 24 heures hebdomadaires minimum -, pourra être modulée sur l'ensemble de la mission. Celle-ci est rémunérée 580 euros par mois. Un bonus de 108 euros est désormais étendu à tous les jeunes éligibles à une bourse du Crous, et non plus seulement à ceux des échelons supérieurs.

Pour certains étudiants, le service civique est donc avant tout une bonne solution de repli. Qu'ils aient décroché des cours en distanciel, qu'ils se soient trompés d'orientation ou qu'ils aient été recalés sur Parcoursup, comme Etienne, 18 ans, il s'agit d'abord de ne « pas perdre son année ». Lui aussi a été pris par l'association de solidarité Unis-Cité. Etienne touchera une indemnité de 580 euros par mois, largement prise en charge par l'Etat, pour 35 heures de mission hebdomadaires. Ce n'est pas le Pérou, mais il vit chez ses parents et par rapport à tous ceux qui autour de lui n'ont rien, cette opportunité est « une sacrée chance », estime-t-il.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Pourquoi les recalés de Parcoursup et les jeunes diplômés se tournent vers le service civique

Outre les jeunes bacheliers, traditionnellement surreprésentés parmi les volontaires, l'Agence du service civique note également la présence cette année de davantage d'étudiants de niveau « bac + 3/bac + 4 ». « C'est l'occasion pour eux de vivre une expérience humaine enrichissante et d'acquérir des compétences utiles pour la suite », atteste Christophe Paris, directeur de l'AFEV, une association spécialisée dans l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire présente dans 350 quartiers sensibles à travers la France.

Prendre du recul

« J'avais prévu de faire un master en alternance, mais le décès d'un proche puis la crise et le fait de ne pas avoir pu faire mon stage de fin d'études m'ont déstabilisée. Je me suis dit que c'était le bon moment pour prendre une année de césure », confie Elia, 21 ans, diplômée d'un bachelor de communication et médiation culturelle. Comme beaucoup de diplômés, cette étudiante originaire du Val-d'Oise a décidé de réaliser son bénévolat dans un secteur proche de sa formation mais pas en région parisienne : grâce ses APL, ses 580 euros d'indemnité et un peu d'aide de sa mère, elle a pu se payer une colocation dans la banlieue lyonnaise. En tant que volontaire à l'AFEV, elle s'occupe de former des binômes étudiants-élèves dans le cadre d'un programme de soutien scolaire. Une mission enrichissante qui lui permet d'acquérir des compétences en gestion de projet.

« Contrairement aux bacheliers, souvent relégués à des tâches peu qualifiées, les diplômés ont dans le cadre du service civique davantage le choix de leur mission », selon la sociologue Florence Ihaddadene

Le service civique a été conçu en 2010 comme un dispositif de formation : les jeunes ne sont pas recrutés en fonction de leur diplôme. La motivation et les qualités personnelles du candidat doivent primer sur ses expériences passées. Mais dans la pratique, les choses sont différentes, selon Florence Ihaddadene, sociologue, spécialiste de l'engagement des jeunes : « Un recrutement sans sélection, ça n'existe pas, et en la matière, la sélection se fait sur le CV », observe-t-elle. En conséquence « contrairement aux bacheliers, souvent relégués à des tâches peu qualifiées, les diplômés ont dans le cadre du service civique davantage le choix de leur mission, et vont pouvoir le réaliser dans leur domaine de compétences, un peu à la manière d'un stage », détaille-t-elle. Et d'ajouter qu'ils ont aussi davantage « le choix du contenu et du lieu de cette mission » .



« On peut imaginer que, plus que d'habitude encore, les étudiants qui savent très bien ce qu'ils veulent faire professionnellement vont utiliser le service civique pour enrichir leurs compétences, et les autres, plus incertains, comme un moyen de préciser leurs projets », analyse Valérie Becquet, professeure de sociologie à Cergy Paris Université.

Le service civique, dans un contexte comme celui de l'année 2020-2021, c'est surtout en effet « l'occasion de prendre un temps pour soi afin de réfléchir à son avenir », estime Claire Thoury, déléguée générale d'Animafac. Eprouvée par des mois de bachotage toute seule dans sa chambre, Gwendoline, 21 ans, titulaire d'une licence de sociologie, a remis son projet de master humanitaire à l'année prochaine. Depuis deux mois, grâce à sa mission de bénévole dans une médiathèque, elle se passionne pour « le cyber-harcèlement » ou « les fake news ». L'occasion peut-être pour l'étudiante d'envisager une autre voie, alors qu'elle hésitait aussi avec l'enseignement. « La plupart des jeunes volontaires disent que le service civique leur a permis de confirmer ou d'infirmer leur projet », remarque Béatrice Angrand.

Des étudiants plus engagés

Après des mois passés à suivre des cours à distance, le service civique est aussi, pour ces étudiants, la promesse d'un lien social. Certaines missions ont certes lieu en distanciel et peuvent se révéler frustrantes, mais à une période où il est impossible de se projeter, avoir un cadre, des horaires et des collègues est précieux : « Cela m'a permis de retrouver une certaine stabilité », se réjouit Gwendoline. Et surtout du sens : « Prendre un an de sa vie pour donner du temps aux autres, c'est vraiment intéressant », reconnaît-elle.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Les perspectives des jeunes diplômés bouleversés par la crise

La crise sanitaire a fait naître chez les étudiants, qui sont en moyenne un peu plus nombreux à donner de leur temps bénévolement que l'ensemble des volontaires du service civique, « un désir renouvelé d'engagement », affirme Christophe Paris. Une dimension qui explique dans une certaine mesure ce regain d'intérêt pour le service civique. « Des milliers de jeunes sollicités par leur mairie ou venus à titre individuel ont fait œuvre de solidarité pendant le premier confinement. Ils ont pris conscience à ce moment-là de ce que l'engagement peut apporter d'enthousiasmant. Et le service civique permet de retrouver de l'engagement », estime Béatrice Angrand.

Mais la dimension « transformatrice » du service civique dépend de la capacité des structures d'accueil à recevoir les bénévoles dans de bonnes conditions. « Les annonces gouvernementales ont créé un appel d'air et on a une obligation de résultat. La jeunesse fait des sacrifices, ce n'est pas le moment de lui proposer des solutions au rabais », assure Béatrice Angrand à ceux qui voient dans la généralisation du service civique un risque pour la qualité des missions et leur transformation progressive en « super stages » ou en sous-emplois.

Pour la sociologue Florence Ihaddadene, c'est déjà le cas. Le service civique utilisé, dans la lignée des politiques d'emploi aidé conduites depuis les années 1980, comme un substitut à l'emploi, n'apporte pas la même chose à tous les étudiants : « Si un diplômé à bac + 5 n'aura pas de mal à valoriser son expérience auprès d'un futur employeur, je doute fort que ce soit le cas d'un bachelier ou d'un étudiant décrocheur qui aura assuré des missions plus basiques. »

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Etudier moins loin, viser un secteur qui embauche, se sentir utile : la crise bouleverse les projets d'orientation

Cécile Peltier
Contribuer

Services



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

**COMPAREZ
DES MILLIERS
DE FORMATIONS
en France**

Recherchez



FORMATION ANGLAIS avec Gymglish

POUR AMÉLIORER
VOTRE **ANGLAIS**

1 MOIS OFFERT



Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

